

( N<sup>o</sup> 214. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 8 MAI 1845.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur *Pierre-Louis-Joseph Gendre*, sergent au 6<sup>m</sup>e Régiment d'infanterie.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 276, session 1843-1844 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Douai (France). Il s'est engagé volontairement au dépôt des étrangers, en 1831, pour 4 ans; et il s'est engagé pour 6 ans le 1<sup>er</sup> mai 1835. Il est devenu caporal en 1832 et sergent en 1836, il avait pris un nouvel engagement, et jouissait de la réputation de zèle et de bonne conduite.

La Chambre des Représentants a pris sa demande de Naturalisation ordinaire en considération, à la majorité de 42 suffrages contre 6, dans sa séance du 26 mars 1844.

Votre Commission vous fait observer, qu'ayant pris de nouveaux renseignements sur le pétitionnaire en question, le Ministre de la Guerre l'a informée, par sa lettre du 25 avril, que le sergent Pierre Gendre est déserté de son corps le 13 avril dernier.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.